

Déménagement :

# Adieu le siège... Et surtout restez chez vous !

**Sud**  
AGENCE FRANCE PRESSE

Les cartons sont faits, nous disons adieu au siège tel que nous le connaissons... Et l'expérience d'assignation à résidence continue. On va devoir télétravailler pendant encore de nombreux mois, voire jusqu'en 2022.

La crise sanitaire du Covid-19 qui perdure explique la situation. Mais pas seulement : les travaux d'envergure prévus Place de la Bourse obligent les salariés à télétravailler de manière intensive car les locaux à Vivienne ne permettent pas d'accueillir tout le monde.

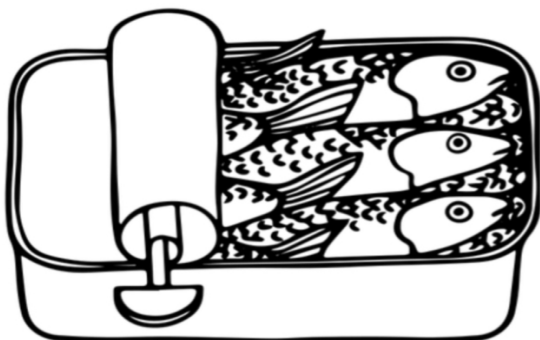
L'accord sur le télétravail, négocié par la direction et les syndicats, améliore certes les conditions financières du télétravail pendant la période de rénovation du siège, avec un (petit) budget pour acheter des équipements (fauteuil, écran...) et une (modeste) indemnité mensuelle (10 à 30 euros).

Mais *SUD* considère que cet accord - que nous n'avons pas signé - est trop en dessous de ce que les salariés auraient pu recevoir au regard de la législation actuelle, et surtout parce que cet accord ne prévoit aucune indemnité pour les télétravailleurs en période dite « normale » (*Voir notre communiqué télétravail* : <http://u.afp.com/UJuh>).

Cerise sur le gâteau, la direction a obstinément refusé de discuter des conditions de travail à Vivienne, considérant que « c'est un autre sujet ». Pourtant, le déménagement à Vivienne ne pouvait pas se faire sans télétravail massif !

## Des conditions de travail dégradées

Comme il fallait s'y attendre, on constate maintenant que les conditions de travail à Vivienne ne sont pas bonnes.



*Open space Vivienne*

Le 2 mars, les élus du personnel ont été informés (tardivement) de la fermeture de la cafétéria le soir, mais également qu'il n'y aurait pas suffisamment de places pour se restaurer le midi à cause des mesures anti-Covid. Faute de places, les salariés qui apportent leur repas n'étaient pas non plus prévus et, bien sûr, pas question de les laisser manger à leur bureau car sans masque la distanciation ne serait pas respectée.

Certes, les conditions d'entrée et de fonctionnement de la cafétéria ont été depuis modifiées mais ce sont pourtant des choses simples et élémentaires qui auraient dû être planifiées pour assurer des conditions de travail décentes.

Face aux critiques, la direction a une réponse magique : « On va s'adapter si besoin. On va être agile »... Mais il est clair pour *SUD* que si des besoins aussi élémentaires ne sont pas satisfaits, les salariés « choisiront » de télétravailler, y compris à 100%. Un télétravail forcé qui ne dit pas son nom et que nous redoutons lors des négociations.

Quant à ceux qui viendront quand même travailler à Vivienne, l'expérience risque d'être déplaisante, avec un inconfort dû au bruit ambiant (son des téléviseurs, discussions téléphoniques, manque d'endroits pour s'isoler) et surtout le sentiment d'un trop-plein dans les bureaux. Car la jauge de 50% du taux d'occupation des sièges est supprimée depuis mars.

La direction se défend en disant respecter les consignes du gouvernement sur le mètre de distanciation, mais cette décision a pour effet pervers d'amener les gens à se serrer alors qu'en Île-de-France les variants du Covid-19, plus contagieux, sont devenus majoritaires.

## Des réformes qui s'enchaînent

A ces conditions de travail inconfortables et à l'épuisement psychologique des télétravailleurs s'ajoutent les réformes que la direction impose à un rythme effréné. Les élus du personnel les voient passer sans pouvoir (ni vouloir, parfois) les freiner ou les empêcher.

*SUD* s'est notamment opposé à la transformation de deux postes en CDI à la grande nuit en deux postes de statut local à Hong Kong (l'érosion du nombre de salariés de statut « Siège » continue), ou bien à la « réorganisation » de la rédaction parisienne en « pôles » de production qui se traduit par la dissolution du service Social (*voir notre communiqué du 5 décembre 2020* : <http://u.afp.com/3vhj>).

Ces nouvelles réformes n'entreront pas en vigueur avant plusieurs mois, mais ce mouvement à marche forcée ne rassure pas sur l'avenir. Par petites touches, la direction va modifier profondément le travail de l'Agence.

La direction nous demande de lui faire confiance car il s'agit, selon elle, d'une affaire de « bon sens ». Pourtant, la réforme du Desk francophone unique - dont le but est surtout de réduire les effectifs - est un parfait contre-exemple. En vigueur depuis le 3 février, on ne peut pas franchement dire que la fusion des Desks Inter et France fasse le bonheur des éditrices et éditeurs qui constatent souvent une surcharge de travail (l'adaptation pour l'étranger de la copie française n'est plus du ressort du BPA), une complexification du travail ou encore l'absence pesante d'un chef de vacation pour l'Éco... Et, nouvelle cerise sur le gâteau, des pannes à répétition d'Iris !

Pour les thuriféraires de la « modernisation » de l'AFP, tous ces changements sont inéluctables. On entend beaucoup ces jours-ci que la crise sanitaire et la situation financière de l'Agence nous y obligent. Voire que nos clients les veulent ! Et pas question de remettre en cause la direction ou l'encadrement sur ces décisions. Il faut y croire sans trop poser de questions.

Pourtant, à l'AFP on est censé déjouer les éléments de langage des politiques ou des entreprises... Ne perdons pas cette bonne habitude lorsque notre direction nous vante ses formidables projets !

**Défendons nos conditions de travail et nos emplois !**  
**Les représentant-e-s SUD sont à votre écoute.**  
**Faites-nous remonter vos observations et vos propositions !**

*Si vous souhaitez être mis au courant dès la sortie d'un nouveau communiqué SUD, abonnez-vous à notre **compte Twitter @SUDAFP** ou à notre **Newsletter**, en vous inscrivant ici : <http://u.afp.com/3vAj>*

Paris, le 22 mars 2021

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

